

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séances ordinaires des 03 et 27 janvier 2011**  
**COMPTE RENDU SOMMAIRE**

Affiché en exécution de l'article L 121-7 du Code des Communes

**Séance du 3 janvier**

La séance a été entièrement consacrée au choix des artisans pour la rénovation de l'ancienne cantine.

Ont été retenus :

- Duverger MultiServices, Lémeré, pour les travaux de plâtrerie, peinture, plomberie, faïence, électricité : 14068,57 € HT
- SARL Garand, Lémeré, pour la partie menuiserie : 2002 € HT
- Ets Lecomte, Anché, pour la démolition de la cheminée : 650 € HT
- SARL Honorance à Beaucouzé (49) pour l'équipement : 10080 € HT.

Deux dossiers de demande de subventions ont été déposés par Mme le Maire auprès des Services de l'Etat, et du Syndicat du Pays du Chinonais.

**Séance du 27 janvier**

**Vitrification du parquet de la salle polyvalente**

Le Conseil Municipal décide de la vitrification du parquet et accepte le devis proposé par la SARL Garand, pour un montant de 2374,06 € TTC.

**Fleurissement du Bourg**

Le Conseil Municipal accepte le devis des Ets Marquet à Sazilly pour la fourniture de végétaux pour un montant de 983,49 € TTC.

**Assurance du Personnel**

Participation de la commune à la consultation organisée par le centre de gestion pour la passation du contrat couvrant les risques financiers encourus par la collectivité en vertu de leurs obligations à l'égard de leur personnel.

**Nouvelle tarification de location des salles**

Important : toutes les réservations effectuées avant cette date **ne seront pas impactées** par le nouveau tarif.

Salle polyvalente

	Tarif été		Tarif hiver	
	Locataire commune	Locataire hors commune	Locataire commune	Locataire hors commune
Repas	85 €	130 €	100 €	155 €
Vin d'honneur	35 €	50 €	35 €	50 €

Petite salle

→ Elle n'est louée qu'aux habitants de la commune.

Tarif été	Tarif /hiver
35 €	50 €

Le montant des cautions est inchangé (500 €), de même que le tarif de location du couvert: 0.60 €.

**Achat terrain**

La commune se porte acquéreur d'un terrain sis aux Blutières, appartenant à M. Roger PESSEREAU, d'une superficie de 6929 m<sup>2</sup>, pour un montant de 2400 €.

**Prochain Conseil Municipal : vendredi 09 mars 2012 à 19h00**



Le Maire,

*Martine Juszcak*  
Martine JUSZCZAK